



## OFFRE D'EMPLOI

### DIRECTEUR (TRICE) TECHNIQUE

### Contrat à durée indéterminée

**Le Collège international Marie de France** est un établissement scolaire privé subventionné qui accueille les élèves de la maternelle à la terminale et suit le programme français. Il appartient au réseau des établissements français à l'étranger et est conventionné avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

#### LE POSTE :

Relevant du Proviseur - directeur général de l'établissement, votre rôle sera de définir la stratégie et piloter la politique immobilière de l'établissement. Vous conseillerez et accompagnerez le chef d'établissement auprès du Comité Exécutif de la Corporation. Vous encadrerez le service de la Maintenance (2 employés) et aurez autorité sur les personnels du service d'entretien ménager et de restauration en l'absence du contremaitre. Vos connaissances techniques, vos capacités opérationnelles, votre autonomie et fiabilité, vos capacités à travailler en équipe seront nécessaires pour bien mener les responsabilités suivantes :

#### I. MISSIONS CARACTÉRISTIQUES :

- Déterminer les besoins d'évolution des bâtiments et des espaces extérieurs de l'école et préparer un plan à moyen et long terme (plan quinquennal) visant à assurer une cohérence des différents espaces immobiliers de l'école. Une concertation avec les services et la direction est importante afin d'assurer le lien avec la politique pédagogique

et le projet d'établissement. Rédiger les projets de manière prospective et recommander et conduire un plan de communication interne afférent.

- Conduire les projets immobiliers, de la rédaction des cahiers des charges aux différents choix de prestataires, préparation des plans et devis techniques, suivi des appels d'offre, gestion des couts, pilotage des chantiers, réception des travaux...
- Définir les programmes de travaux pour les opérations d'entretien, de réparation, d'amélioration et de construction, et leurs stratégies de réalisation, au moyen si besoin de diverses études dont le Directeur technique a la charge.
- Conseiller l'établissement et apporter des solutions en termes de développement durable (énergie, autres fluides, gestion des déchets, éco-code, qualité de l'air, espaces verts, zones de sensibilisation des élèves...), impulser, coordonner, collaborer sur ces questions avec les membres de la communauté scolaire.
- Mettre en place une signalétique et une gestion des flux au sein de l'établissement
- Piloter la politique de sécurité des personnes et des biens au sein de l'établissement en proposant des plans adaptés (accès, surveillance du site en dehors du temps de présence des élèves, SSI, prévention du vol et du vandalisme, lien avec les autorités locales de sécurité), assurer la veille règlementaire, analyser l'évolution des risques, rédiger et gérer la mise à jour du PPMS (conformément aux exigences de l'AEFE et du poste diplomatique).
- Organiser le travail des personnels de maintenance (planning de service et de vacances en concertation avec le contremaitre, suivi des absences et documents préparatoires à la paie) et superviser leurs activités (évaluations des personnels de maintenance, actions de formation continue nécessaires, disposer du pouvoir disciplinaire sans incidence sur leur rémunération, appliquer et faire appliquer les dispositions de la convention collective et des politiques et procédures en vigueur dans l'établissement), participer au recrutement du personnel placé sous son autorité
- Gérer le budget alloué à la maintenance et aux travaux, préparer les commandes de matériaux et d'outillage, assurer la gestion des stocks
- Travailler en étroite collaboration avec le DAF en ce qui concerne les questions financières (prévisions, paiements en particulier) et le suivi de l'inclusion de l'établissement dans la politique de subvention conduite par le ministère de l'Éducation du Québec
- Conseiller les équipes opérationnelles locales et les services internes
- Veiller à l'évolution des techniques et de la réglementation en vigueur (conditions de travail, sécurité, matériaux, environnement, ...), afin de maîtriser convenablement les processus, de maintenir à niveau le site et s'assurer d'une gestion pertinente des projets
- Organiser et veiller à la sécurité des chantiers, mettre en place des processus adaptés à la présence d'élèves et de membres du personnel durant les travaux
- Préparer les aspects techniques des appels d'offre concernant ce service et les travailler en collaboration avec le DAF, qui en a la charge.

## II. QUALIFICATIONS REQUISES :

### **A. Formation, connaissances et expériences**

- Diplôme d'études supérieures dans un champ de spécialisation approprié ou formation en génie civil reconnue;
- Expérience significative dans l'industrie de la construction ou de responsable de chantier ;
- Certification à la Maîtrise d'ouvrage
- Expertise dans le management d'équipes complexes
- Maîtrise des outils de gestion de projets et connaissances en gestion financière
- Connaissance approfondie du milieu de la construction et des contraintes juridiques
- Conduite intégrée de projets immobiliers
- Maîtrise de la chaîne de responsabilités et des législations en vigueur
- Connaissance des processus et aisance dans les domaines techniques
- Notions sur les fluides (énergie, électricité), les matériaux et les produits informatiques, et des systèmes d'exploitation
- Capacités rédactionnelles et compétences à présenter des synthèses et à rendre-compte
- Maîtrise de l'Anglais, y compris technique.

### **B. Savoir-être**

- Aptitude au leadership, à l'encadrement d'équipes
- Facilité à coordonner plusieurs équipes, à mobiliser et collaborer à travers une forte capacité d'écoute, une aisance réactionnelle, un sens de la diplomatie et une capacité à vulgariser les choses techniques.
- Capacité à être force de proposition et à être autonome
- Esprit d'analyse, parfaite organisation, sens des priorités et rigueur
- Agilité, disponibilité, réactivité
- Loyauté

## III. CONDITIONS GÉNÉRALES :

- Des astreintes de nuit sont obligatoires ;
- **Rémunération** : Selon la qualification et l'expérience du candidat
- **Congés** : 8 semaines de congés ; ces congés devront être pris en dehors des vacances scolaires à l'exception des 2 semaines estivales de la construction et des deux semaines hivernales de Noël

### **Modalités de candidature**

Merci d'adresser vos offres (CV - lettre de motivation – prétentions salariales) par courriel avant le 17 août 2022 à l'adresse

[recrutement@cimf.ca](mailto:recrutement@cimf.ca)